

**DELIBERATION**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2017**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 29  
Pouvoirs : 5  
Votants : 33

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 11/12/2017

Le 18 décembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, André COLLON (Remplace Christian BAISE), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Monique RONGEON (Remplace Richard PACCAUD), Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Christian BAISE (Représenté par André COLLON), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Yann GALLAY), Béatrice GUERIN (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Richard PACCAUD (Remplacé par Monique RONGEON), Michel RAYMOND (Pouvoir Isabelle ACHARD), Dominique VIAL.

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Anny SANLAVILLE.

**OBJET : FINANCES – AVANCE SUR SUBVENTIONS ACCORDEES EN 2018 AUX ASSOCIATIONS**

Il est fait part au conseil des demandes d'avances sur les subventions annuelles de fonctionnement suivantes :

Noms associations	Conventions	Modalités calcul avance	Montant avance pour 2018	Imputations comptables
<b>Culture</b>				
<b>Harmonie de Trévoux Ecole de musique</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020 signée le 13/12/2016	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 31 mars de l'année	<b>24 000€</b> (soit 40% de 60 000€ de 2017)	65748-3111
<b>Les Passeurs - Cinéma</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020 signée le 20/05/2017	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 31 mars de l'année	<b>8 000€</b> (40% de 20 000€ de 2017)	65748-301
<b>Action sociale</b>				
<b>Val Horizon – structures petite enfance et RAM</b>	Convention de partenariat 2016-2020 signée le 08/04/2016	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	<b>165 200€</b> (40% de 413 000€ de 2017)	65748-multi
<b>Espace Talançonnais – espaces petite enfance et RAM</b>	Convention de partenariat 2016-2020 signée le 08/04/2016	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	<b>66 600€</b> (40% de 166 500€ de 2017)	65748-6414

<b>Economie</b>				
<b>Val de Saône Dombes Initiative (VSDI)</b>	Convention de partenariat signée le 09/03/2017	Non précisées dans convention – fixée à 50% de la subvention de l'année précédente	<b>9 615€</b> (soit 50% de 19 630€ de 2017)	65748-9000
<b>Tourisme</b>				
<b>Office du tourisme « Ars-Trévoux Tourisme »</b>	Convention de partenariat signée le 09/03/2017	Non précisées dans convention – fixée à 95 000€ (idem 2017)	<b>95 000€</b>	65748-9501
			<b>203 215€</b>	

L'attribution de ces avances se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention, elles ne préjugent donc pas des montants des attributions pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, Mme Isabelle ACHARD (Pouvoir de M. Michel RAYMOND) ne participe pas au vote :

- ✓ **D'APPROUVER** le versement des avances de subvention pour l'année 2018 tel que présenté ci-dessus aux associations suivantes :

Harmonie de Trévoux Ecole de musique :	24 000 €
Les Passeurs – Cinéma :	8 000 €
Val Horizon – structures petite enfance et RAM :	165 200 €
Espace Talançonnais – espaces petite enfance et RAM :	66 600 €
Val de Saône Dombes Initiative (VSDI) :	9 615 €
Office du tourisme « Ars-Trévoux Tourisme » :	95 000 €

- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront prévus au budget primitif principal 2018.

A Trévoux, le 18 décembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **26 DEC. 2017**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171218-2017C135-FI

Affichage le :

**26 DEC. 2017**

Le Président,  
Bernard GRISON

